

COMPÉTENCES TECHNIQUES

pour les intervenants en usage
de substances au Canada v. 3



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Données, Engagement, Résultats.



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Les indicateurs comportementaux des différents niveaux de qualification ne sont que des exemples qui peuvent être adaptés pour répondre aux besoins et au mandat de chaque organisation.

Dans les compétences du CCDUS, le terme « usage de substances » inclut les situations où des professionnels travaillent avec des personnes qui consomment ou ont consommé des substances, ont reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage de substances médicalement reconnu ou subissent des méfaits liés à leur usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères du trouble lié à l'usage de substances dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition, DSM-5).

Pour plus d'information sur l'analyse comparative entre les sexes et les genres (ACSG+), voir le www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021

Pour des copies supplémentaires, communiquez avec nous :

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario)

K1P 5E7 Canada

Courriel : competences@ccsa.ca

ISBN 978-1-77178-806-9



TABLE DES MATIÈRES

Comprendre l'usage de substances	1
Comprendre les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale	4
Animation de groupe	6
Counseling	7
Dépistage et évaluation	9
Développement communautaire	11
Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de programmes	12
Familles, proches aidants* et soutiens sociaux	14
Intervention en situation de crise	18
Médicaments	19
Orientation	21
Planification de soins collaborative	22
Planification du traitement	23
Prévention et promotion de la santé	25
Services d'approche	27
Soins tenant compte des traumatismes et de la violence	28
Tenue des dossiers et de la documentation	31

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances et l'usage de substances tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances selon le sexe ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du travail du professionnel auprès de la population.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique ce qu'est l'usage de substances et : <ol style="list-style-type: none"> a. sa prévalence au Canada b. ses fondements neuroscientifiques et ses effets potentiels sur la fonction et le développement cognitifs c. les effets neurologiques, physiologiques et comportementaux de différentes substances d. le risque sur les plans biologique, psychologique, social et spirituel et les facteurs de protection contre les difficultés liées à l'usage de substances e. les raisons pour lesquelles des gens consomment 2. Décrit les types de substances couramment utilisées dans la zone où travaille le professionnel 3. Explique les déterminants sociaux de la santé qui ont une influence sur les personnes qui consomment, leur famille et leur communauté, et en identifie quelques-uns des principaux, comme la génétique, le sexe, le genre, la pauvreté, le revenu, la précarité de logement, l'appartenance à un groupe racialisé, etc. 4. Explique les grands processus qui exacerbent l'usage de substances, tels que la stigmatisation, le racisme, la violence, le traumatisme et l'expérience du colonialisme (p. ex. pensionnats) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recourt à des approches éclairées par des données probantes pour évaluer la gravité de l'usage de substances et de tout trouble concomitant (p. ex. troubles d'ordre physique, psychologique, social et polyconsommation) 2. Explique la façon dont les substances qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs sont catégorisées ou classées (p. ex. stimulant, sédatif) et connaît les noms propres et de rue, le cas échéant, des principales substances de ces catégories et classes 3. Explique l'ensemble des facteurs pouvant accroître le risque ou réduire le risque (protection) de développer des difficultés liées à l'usage de substances, et collabore à l'identification de ces facteurs, notamment les suivants, dans les dossiers dont il s'occupe : <ol style="list-style-type: none"> a. l'âge, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'appartenance à un groupe racialisé b. le soutien social c. des marqueurs biologiques et une vulnérabilité génétique d. des facteurs de nature historique, sociale et culturelle (colonialisme) e. le traumatisme, la violence et les expériences négatives durant l'enfance 4. Explique la prévalence des troubles concomitants et des antécédents de traumatisme et de violence chez les personnes qui consomment, et applique ces connaissances dans son travail auprès de ces personnes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique et comprend les déterminants sociaux de la santé qui, seuls ou ensemble, accentuent ou atténuent le niveau de risque, et comment ces facteurs varient en fonction des populations et cultures 2. Consulte les recherches récentes, et intègre et applique les connaissances ainsi acquises à l'élaboration et à l'adaptation de démarches éclairées par des données probantes 3. Travaille avec des cas délicats ou complexes demandant une compréhension approfondie : <ol style="list-style-type: none"> a. de la plupart des facettes de l'usage de substances b. des troubles de santé mentale causés par une substance (c.-à-d. psychose) c. de diverses cultures et sous-populations d. de l'incidence des expériences négatives durant l'enfance sur le cerveau 4. Se sert de ses connaissances des médicaments, des effets secondaires et des contre-indications pour fournir un soutien approprié (voir la compétence Médicaments pour en savoir plus) 5. Prend part à la planification et à la réalisation d'études sur les tendances actuelles touchant divers aspects de la prévention, du diagnostic et du traitement de l'usage de substances 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Supervise ou encadre les autres dans le développement de leurs connaissances sur les causes, la prévention, le diagnostic et le traitement de la consommation, et dans l'intégration de ces nouvelles connaissances à leur travail avec les utilisateurs de services 2. Supervise ou encadre des collègues chargés de cas complexes et délicats demandant une compréhension approfondie de tous les aspects des troubles concomitants et de la consommation 3. Amorce, facilite ou participe à des recherches collaboratives qui : <ol style="list-style-type: none"> a. élargissent les connaissances sur la prévention, le dépistage, l'évaluation et le traitement de l'usage de substances b. examinent la gamme de facteurs touchant le sexe et le genre et d'ordre social, politique, économique, spirituel et culturel susceptibles d'influer sur la consommation 4. Joue un rôle dans le perfectionnement professionnel, notamment la formation, le développement des compétences, la consultation, l'encadrement, le mentorat et la diffusion de connaissances en matière d'usage de substances 5. Conçoit de nouveaux outils, techniques et documents pour appuyer le travail des intervenants en usage de substances

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances et l'usage de substances tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances selon le sexe ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du travail du professionnel auprès de la population.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>5. Explique le risque que pose l'exposition in utero aux substances pour le développement du fœtus et de l'enfant</p> <p>6. Explique des approches de gestion de l'usage de substances éclairées par des données probantes (p. ex. approches de réduction des méfaits ou d'abstinence)</p> <p>7. Explique ce que sont les troubles concomitants et leurs effets sur la prévalence, la prévention, le diagnostic et le traitement des difficultés liées à l'usage de substances</p>	<p>5. Explique, en termes généraux, les répercussions qu'ont la stigmatisation, le traumatisme et la violence, et les événements culturels et historiques sur les personnes, et démontre cette compréhension dans son travail avec elles</p> <p>6. Explique les concepts d'aide à la famille et de soutien social en tant que systèmes pouvant soutenir la personne ou miner sa confiance en elle, et explique le type de répercussions que peut avoir la consommation de la personne sur la famille en tant que système</p> <p>7. Explique ce qu'est le capital de rétablissement et comment il peut contribuer à l'obtention de meilleurs résultats</p> <p>8. Consulte divers documents éclairés par des données probantes, dont le <i>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux</i>, pour mieux comprendre les personnes qui consomment</p> <p>9. Explique, en termes généraux, diverses approches de la gestion du sevrage, du traitement, ainsi que de la prévention des récurrences, et applique ces connaissances dans son travail avec les personnes</p> <p>10. Explique, en termes généraux, comment et pourquoi certains médicaments sont utilisés dans le traitement de la consommation, et utilise des connaissances pratiques et appropriées sur les médicaments dans son travail avec les personnes</p>		<p>6. Plaide, à l'échelle micro, méso et macro, pour l'élaboration et l'application de politiques qui limiteraient le plus possible le risque et qui renforceraient la résilience</p> <p>7. Plaide pour le financement d'études et de programmes visant à améliorer la vie des personnes qui consomment</p>

COMPRENDRE L'USAGE DE SUBSTANCES

Informations ou connaissances contextuelles qui portent sur les substances et l'usage de substances tels qu'ils sont définis dans les compétences, dont les effets neurologiques de différentes substances selon le sexe ainsi que l'incidence de la consommation sur la fonction cognitive, et qui sont nécessaires pour éclairer des aspects précis du travail du professionnel auprès de la population.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES		<ol style="list-style-type: none">11. Explique, en termes généraux, les interactions possibles entre les médicaments et les drogues, et démontre cette compréhension dans son travail avec les gens (voir la compétence Médicaments pour en savoir plus)12. Se tient au courant des dernières recherches pour actualiser et approfondir les connaissances appliquées dans son travail avec les personnes13. Explique les facteurs éclairés par des données probantes à considérer lorsqu'il traite des personnes qui consomment différentes substances, comme des opioïdes, des amphétamines, de l'alcool ou du cannabis		

COMPRENDRE LES TROUBLES CONCOMITANTS D'USAGE DE SUBSTANCES ET DE SANTÉ MENTALE

Connaissances et habiletés nécessaires afin d'éclairer des aspects précis du travail du professionnel auprès de personnes ayant des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale. Pour en savoir plus, voir les critères concernant les troubles concomitants dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition).

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>1. Explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. ce que désignent les « troubles concomitants » (la présence d'un trouble d'usage de substances et d'un trouble de santé mentale chez une même personne) et l'importance de les traiter les deux à la fois b. les effets des troubles concomitants sur les autres difficultés de la personne (p. ex. dépendance comportementale, dépendance de processus) c. les facteurs de développement des troubles concomitants dans la population générale et dans des sous-populations ou communautés culturelles particulières (p. ex. peuples autochtones, groupes racialisés) d. la stigmatisation liée aux troubles concomitants, et les différences pour les groupes racialisés et les communautés culturelles marginalisées (p. ex. stigmatisation à multiples facettes) e. la relation entre la santé mentale et l'usage de substances, ainsi que la prévalence des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale f. la prévalence du traumatisme et de la violence chez les personnes qui consomment ou qui ont des troubles concomitants, et l'influence possible de ces facteurs sur l'usage de substances et le traitement g. les risques associés aux troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale, dont la suicidabilité 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Décrit les grandes catégories de troubles de santé mentale et de diagnostics de santé mentale qui peuvent être concomitants à un trouble d'usage de substances ainsi que les signes et symptômes associés 2. Explique les causes habituelles et les traitements usuels pour chacune de ces catégories 3. Décrit objectivement les signes et symptômes faisant soupçonner des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale, dans un dialogue transparent avec les personnes concernées au moment de les orienter vers des praticiens spécialisés ou de consulter ce type de praticiens 4. Collabore avec les personnes pour intégrer les résultats des orientations ou des consultations à leurs plans de traitement 5. Intègre des approches sensibles au traumatisme et à la violence aux stratégies, soutiens et services thérapeutiques 6. Intègre des connaissances pratiques et appropriées sur les médicaments aux stratégies, soutiens et services de traitement 7. Collabore avec les personnes afin de comprendre l'incidence de la stigmatisation, et détermine les stratégies éclairées par des données probantes à utiliser pour lutter contre le phénomène à différents niveaux, notamment contre l'autostigmatisation, la stigmatisation sociale, la stigmatisation organisationnelle et la stigmatisation structurelle 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Explique la relation entre les facteurs intersectionnels et les multiples facettes de la stigmatisation (culture, identité de genre, orientation sexuelle, appartenance à un groupe racialisé, etc.) et leurs effets chez les personnes ayant des troubles concomitants, et travaille avec elles à briser cette relation et ces effets 2. Élabore et applique des stratégies éclairées par des données probantes qui abordent adéquatement : <ul style="list-style-type: none"> a. la gravité relative du trouble d'usage de substances et du trouble de santé mentale de la personne b. les besoins particuliers de la personne par rapport à son contexte culturel c. l'ensemble des difficultés socioéconomiques des personnes d. la nécessité de collaborer avec d'autres 3. Collabore avec des collègues à la mise en pratique des connaissances 4. Collabore avec d'autres organismes et fournisseurs de services afin de régler des difficultés liées entre autres à l'emploi, au logement et aux autres déterminants sociaux de la santé qui jouent un rôle dans les troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale 5. Fait preuve d'initiative dans des activités de formation croisée avec d'autres professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> 1. Supervise ou encadre d'autres professionnels qui travaillent auprès de personnes ayant des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale 2. Fait preuve de collaboration et de leadership dans la conception et la mise en œuvre d'une approche unifiée et éclairée par des données probantes pour la prestation de services aux personnes ayant des troubles concomitants (approche s'appliquant à l'ensemble des secteurs et disciplines) 3. Fait preuve de collaboration et de leadership dans la mise en place ou l'offre d'activités de formation croisée avec des praticiens spécialisés en usage de substances et en santé mentale 4. Préconise, facilite et contribue à la collaboration entre une gamme complète de professionnels impliqués dans le diagnostic et le traitement des personnes ayant des troubles concomitants 5. Préconise, amorce, facilite ou participe à des recherches axées sur l'intégration adéquate du traitement des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale

COMPRENDRE LES TROUBLES CONCOMITANTS D'USAGE DE SUBSTANCES ET DE SANTÉ MENTALE

Connaissances et habiletés nécessaires afin d'éclairer des aspects précis du travail du professionnel auprès de personnes ayant des troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale. Pour en savoir plus, voir les critères concernant les troubles concomitants dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition).

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>2. Explique que les professionnels en usage de substances doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. se renseigner sur les troubles concomitants b. connaître les principales références et ressources factuelles dans lesquelles se renseigner, dont le <i>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux</i>, la Loi sur la santé mentale, et les tests et évaluations en santé mentale c. comprendre l'interaction entre les troubles d'usage de substances et les troubles de santé mentale (surtout les phénomènes de masquage et d'imitation) d. savoir que le soutien de la famille et des proches aidants, le soutien social et une multitude d'autres déterminants généraux de la santé peuvent protéger contre le développement des troubles concomitants, ou au contraire le favoriser e. exercer leurs fonctions en respectant les limites de leurs connaissances et de leur champ de pratique, et collaborer avec d'autres et les consulter, au besoin <p>3. Entretient un contact courtois, sensible et non critique avec les personnes, leurs familles, leurs proches aidants et leurs soutiens sociaux</p> <p>4. Démontre sa capacité à aider ou à assister des professionnels plus chevronnés qui œuvrent auprès de personnes ayant des troubles concomitants de gravité variable</p>	<p>8. Collabore avec les personnes pour identifier leurs facteurs personnels et systémiques de risque et de protection (p. ex. antécédents de traumatisme et de violence, déterminants sociaux de la santé) relatifs au développement de troubles concomitants d'usage de substances et de santé mentale</p> <p>9. Se tient au courant des connaissances probantes sur les meilleures approches disponibles pour traiter les troubles d'usage de substances et de santé mentale et travailler auprès de personnes qui en souffrent</p>		

En contexte de groupe, utiliser des démarches éclairées par des données probantes pour collaborer avec des personnes affectées par l'usage de substances.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique le rôle que jouent les démarches de groupe dans le travail avec les personnes 2. Explique les différences entre le counseling de groupe, la thérapie de groupe et les groupes psychopédagogiques 3. Soutient les professionnels plus chevronnés dans l'animation de cours de groupe, au besoin 4. Observe les séances de groupe et discute avec la personne responsable de ses perceptions par rapport à la dynamique genrée et culturelle de groupe 5. Interagit avec les personnes du groupe sous la surveillance étroite de l'animateur en chef 6. Explique les comportements qui amènent des changements positifs et ceux qui pourraient nuire au changement 7. S'assure que l'environnement du groupe est favorable à la sécurité et aux interactions positives pour tous 8. Explique les principes de l'apprentissage et de la formation chez les adultes, ainsi que la théorie et les méthodes d'enseignement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique les principales caractéristiques de diverses techniques d'animation de groupe 2. Dirige des séances d'information ou des groupes psychopédagogiques similaires, fait des comptes rendus à ses collègues plus chevronnés et les consulte 3. Évalue les membres du groupe pour voir s'ils sont compatibles et sauront s'entendre, en consultation avec des collègues plus chevronnés 4. Évalue le besoin de créer des groupes traitant des questions de discrimination fondée sur le genre, la culture, l'âge ou la race; aborde des sujets précis et réclame la création de tels groupes 5. Encourage l'acquisition de saines habiletés sociales chez les membres du groupe 6. Noue le dialogue avec les groupes et crée des liens avec eux à l'aide de différentes techniques d'animation 7. Encourage une saine dynamique de groupe et donne l'exemple à ce sujet 8. Adapte son style et son approche d'animation pour composer avec des comportements individuels qui nuisent aux interactions de groupe positives 9. Détecte les dynamiques de groupe liées au genre qui risquent d'empêcher des membres du groupe de s'exprimer ou de recevoir autant d'attention que les autres, et intervient 10. Anime des groupes guidés par un manuel en respectant le contenu; consulte des collègues plus chevronnés ou des membres de la direction en cas d'écart avec la procédure 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Anime des groupes plus larges et des groupes dont les membres ont des besoins plus complexes, à l'aide d'approches et techniques proactives, afin d'encourager la résolution de problèmes en groupe et l'atteinte des objectifs individuels et de groupe 2. Conçoit et met en œuvre des stratégies et des techniques pour répondre aux besoins du groupe 3. Surveille et évalue en continu la dynamique du groupe de façon à maintenir un milieu sécuritaire et productif pour tous, et intervient au besoin 4. Travaille à équilibrer le pouvoir et à régler les déséquilibres dans les relations au sein du groupe 5. Acquiert une expertise dans l'animation de groupes s'adressant à des populations précises 6. Intervient de façon appropriée et avec autorité si une crise imminente est suspectée, selon la dynamique de groupe (p. ex. en mettant fin à la séance prématurément, ou encore en séparant ou en retirant temporairement certains membres du groupe) 7. Évalue et remanie la composition des groupes, au besoin, pour en améliorer le fonctionnement et répondre aux besoins de chacun 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fait preuve de flexibilité dans l'animation de divers types de groupes 2. Innove, crée, adapte et met en pratique des documents à utiliser pour répondre à diverses situations complexes, tout en continuant à appliquer une démarche éclairée par des données probantes 3. Supervise ou encadre d'autres animateurs de groupe pour promouvoir des pratiques éclairées par des données probantes, des approches sensibles au genre et au traumatisme et des interventions de grande qualité adaptées à la culture, ainsi que pour favoriser le respect des normes de service et l'intégrité du programme 4. Se documente sur de nouvelles techniques d'animation de groupe éclairées par des données probantes et en encourage l'utilisation en expliquant aux autres les méthodes et démarches concernées et en les informant des ressources disponibles 5. Dirige l'organisation et la formation de groupes dont le but est de répondre à des besoins précis ou de traiter de sujets particuliers, qui s'adresseraient par exemple aux femmes enceintes vulnérables, aux mères d'un enfant avec le syndrome d'alcoolisation fœtale, aux femmes victimes de violence, aux hommes victimes de traumatismes ou aux jeunes homosexuels

Mettre en application un éventail complet de styles, de techniques et de méthodologies de counseling éclairés par des données probantes et visant à améliorer le bien-être global des personnes touchées par l'usage de substances.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Établit et entretient des liens thérapeutiques courtois, chaleureux, francs, empathiques, fiables et concrets Explique : <ol style="list-style-type: none"> les démarches et techniques éclairées par des données probantes de counseling individuel et en groupe l'importance de créer un climat de confiance et un lien dans le travail avec les personnes la récurrence et les facteurs de risque et de protection l'importance de la collaboration dans le traitement, le soutien et les services les habiletés fondamentales favorisant le bien-être, comme la bonne gestion de ses finances personnelles les options pouvant compléter le counseling (p. ex. entraide, autoassistance, psychothérapie) Décrit les bases de la pratique sensible au traumatisme et à la violence et interagit avec les personnes de façon à favoriser leur bien-être et à prévenir un nouveau traumatisme Utilise des mots simples dans toutes ses communications avec les utilisateurs de services Contribue à la création d'un milieu sensible au genre et culturellement sécuritaire, y compris d'un mécanisme de détection des risques immédiats pour la sécurité 	<ol style="list-style-type: none"> Collabore avec les personnes pour : <ol style="list-style-type: none"> comprendre l'influence potentielle de la famille en tant que système par rapport à la consommation de la personne créer un climat de confiance et un lien par l'application efficace de ses compétences, p. ex. en ayant conscience des obstacles à l'engagement, en faisant preuve d'empathie et en favorisant chez la personne la connaissance de ses propres capacités élaborer des stratégies d'adaptation et exploiter les forces de la personne afin qu'elle compose avec des circonstances difficiles Trouve des options de traitement et de soutien (p. ex. services de réduction des méfaits, programmes à l'externe, services de suivi, approches fondées sur l'abstinence) qui correspondent bien aux besoins et défis individuels de la personne Fait des interventions rapides auprès des personnes, au besoin Intègre au counseling individuel ou en groupe des méthodes éclairées par des données probantes tenant compte du plan d'évaluation et de traitement global de chacun Adapte les démarches de counseling aux besoins de la personne (p. ex. counseling familial, orientation professionnelle, counseling sur l'attachement mère-enfant) Collabore avec la personne pour élaborer et concrétiser un plan de prévention des récurrences éclairé par des données probantes 	<ol style="list-style-type: none"> Applique une vaste gamme de démarches de counseling adaptées au genre et à la culture et éclairées par des données probantes (p. ex. guérison au contact de la terre, méthodes de guérison autochtones), adaptées aux besoins des personnes, des groupes, des couples et des familles Réagit de manière constructive et efficace aux cas de counseling particulièrement difficiles, comme les cas d'agression, d'idées suicidaires et de psychose causée par une substance Considère l'usage de substances du point de vue neuroscientifique pour déterminer avec justesse les forces développementales et cognitives de la personne Incite les personnes à découvrir le lien entre leur consommation et leurs expériences et circonstances Collabore avec les personnes pour s'occuper des comportements non compatibles avec le bien-être Sélectionne et modifie la méthode de counseling employée en fonction de la gravité de l'usage de substances Détermine l'ordre d'accès aux services et aux soutiens en fonction des signes et symptômes de récurrence 	<ol style="list-style-type: none"> Noue le dialogue avec des personnes ayant des antécédents et besoins complexes (p. ex. traumatisme crânien) Déploie sa maîtrise des théories et aptitudes de counseling liées à l'usage de substances dans son travail avec les personnes Propose des méthodes de counseling novatrices fondées sur des théories, des recherches, des tendances, des pratiques prometteuses et des nouvelles connaissances Préconise l'utilisation de la technologie et l'intègre aux services de counseling, surtout pour ceux qui vivent en zones rurales et éloignées Collabore avec des professionnels d'autres domaines d'études pour se familiariser avec d'autres méthodes de counseling Supervise ou encadre ses collègues pour mettre de l'avant des pratiques éclairées par des données probantes et sensibles au genre dans tous les aspects du counseling ainsi que les besoins de populations spécialisées (p. ex. à l'aide des appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation) Dirige des projets de recherche qui feront avancer les connaissances dans le domaine, et se tient au courant des progrès de la science et des nouveaux résultats de recherche

COUNSELING

Mettre en application un éventail complet de styles, de techniques et de méthodologies de counseling éclairés par des données probantes et visant à améliorer le bien-être global des personnes touchées par l'usage de substances.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ul style="list-style-type: none"> 6. Fait du counseling virtuel lorsque nécessaire 7. Se conforme aux lois, directives, procédures et protocoles portant sur la confidentialité et la déontologie 	<ul style="list-style-type: none"> 7. Surveille et reconnaît l'apparition de symptômes de récurrence, et prend toujours, lors du counseling, des moyens de prévenir les récurrences, surtout chez les personnes particulièrement à risque 8. Collabore avec les personnes pour faciliter le développement de forces et d'habiletés fondamentales associées au bien-être 9. Collabore avec d'autres intervenants afin d'offrir des soins intégrés aux personnes 10. Analyse son travail avec son superviseur clinique, fait une réflexion critique sur ses limites et préjugés personnels et professionnels qui peuvent l'empêcher d'avoir une approche constructive auprès des utilisateurs, et tente d'atténuer et de faire disparaître ces limites et préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> 8. Collabore avec les personnes pour déterminer quand elles n'ont plus besoin des services; fait preuve de sensibilité et de compassion lors des transitions; et élabore, en collaboration avec elles, des plans comprenant des mesures de soutien à long terme et des services de bilan et de suivi, selon les besoins (p. ex. services de réduction des méfaits, traitement par agoniste opioïde injectable, approches d'abstinence, mesures liées au logement, services de santé mentale) 	<ul style="list-style-type: none"> 8. Reconnaît la valeur de la diversité de l'expertise apportée par les expériences passées et présentes, et cherche des moyens d'intégrer cette expertise dans la recherche et la pratique

Sélectionner et utiliser des méthodes et des outils éclairés par des données probantes, puis en interpréter les résultats, pour mesurer l'usage de substances et ses préoccupations connexes, ainsi que pour orienter le plan de soins et de traitement.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Explique en termes généraux : <ol style="list-style-type: none"> que le dépistage est le début du processus de définition des préoccupations de la personne et de la réponse à celles-ci, pouvant mener ou non à un examen plus poussé que les renseignements recueillis pendant le dépistage donnent un aperçu de la personne, plutôt qu'un profil complet que l'évaluation est un processus continu permettant d'analyser les progrès de la personne et de justifier la modification du plan de traitement, au besoin le lien entre le dépistage et l'évaluation, et leur lien à l'éventail d'autres processus et services fournis à la personne que la volonté de parler ou non des préoccupations sera respectée, et que de nouveaux renseignements pourront s'ajouter à mesure que la confiance se développera et quand la personne se sentira prête Sait reconnaître les signes et symptômes cognitifs et physiques de l'usage de substances (p. ex. intoxication ou sevrage) et les situations potentiellement mortelles, et intervient de façon appropriée Se conforme aux lois, aux lignes directrices, aux procédures, aux protocoles et à la déontologie portant sur la protection de la vie privée, la confidentialité et les droits de la personne 	<ol style="list-style-type: none"> Établit un milieu sécuritaire en fonction des besoins, de l'histoire, du genre et de la culture des personnes Réalise un dépistage et une évaluation adaptés à la culture à l'aide des outils et approches fondés sur les forces, le genre et les données probantes et validés auprès de la population concernée qui donnent les meilleurs résultats Mène des entrevues de dépistage et d'évaluation pour explorer les idées et émotions profondes de la personne avec : <ol style="list-style-type: none"> une approche sensible au traumatisme des questions ouvertes et sans jugement le repérage d'incohérences (p. ex. entre la communication verbale et non verbale) pour obtenir des renseignements véridiques un langage correspondant au niveau de compréhension de la personne Fait des interventions rapides sensibles au genre et à la culture dans le cadre de services de dépistage ou d'évaluation Discute avec les personnes pour : <ol style="list-style-type: none"> relever leurs influences culturelles et historiques (p. ex. colonisation, fréquentation d'un pensionnat, appartenance à un groupe racialisé) déterminer les enjeux liés au sexe et au genre pertinents cibler leurs forces accroître l'accessibilité des programmes et services pertinents 	<ol style="list-style-type: none"> Utilise des outils de dépistage et d'évaluation éclairés par des données probantes et sensibles au sexe et au genre pour détecter les problèmes de santé qui pourraient avoir une incidence sur le plan de traitement Intègre à la pratique des travaux de recherche sur des outils et techniques de dépistage et d'évaluation sensibles au genre et au traumatisme et éclairés par des données probantes 	<ol style="list-style-type: none"> Évalue si les pratiques et outils actuels sont adéquats, et conçoit des améliorations novatrices, au besoin Supervise ou encadre les autres de façon à : <ol style="list-style-type: none"> veiller à la qualité et à l'intégrité des outils et pratiques de dépistage et d'évaluation enrichir leurs connaissances et les orienter vers des ressources sur l'impact des différentes cultures améliorer leur connaissance des facteurs liés au sexe et au genre ayant une incidence sur le dépistage et l'évaluation améliorer leurs compétences de dépistage sensible au traumatisme améliorer leurs compétences d'entrevue et autres compétences cliniques Amorce ou effectue des recherches sur divers aspects du dépistage et de l'évaluation, ou y participe de façon collaborative, pour orienter la préparation du plan de soins ou de traitement

DÉPISTAGE ET ÉVALUATION

Sélectionner et utiliser des méthodes et des outils éclairés par des données probantes, puis en interpréter les résultats, pour mesurer l'usage de substances et ses préoccupations connexes, ainsi que pour orienter le plan de soins et de traitement.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>4. Fournit un soutien administratif ou autre au personnel clinique ou d'admission qui procède aux évaluations</p> <p>5. Recueille de l'information de base sur la personne en utilisant tous les gabarits ou guides pertinents pour veiller à ce que l'information soit complète et exacte</p> <p>6. Aide les personnes à se fixer des objectifs de bien-être</p> <p>7. Est sensible à ses propres attitudes et préjugés culturels personnels et professionnels, ainsi qu'à l'incidence qu'ils pourraient avoir sur sa capacité à intervenir sans porter de jugement, et demande de l'aide ou du soutien, au besoin</p> <p>8. Répond aux besoins des personnes et tisse des liens</p> <p>9. Considère le dépistage et l'évaluation comme le début du lien thérapeutique</p>	<p>6. Sélectionne et utilise des outils de dépistage et d'évaluation, puis interprète les données obtenues pour classer par ordre de priorité les besoins de la personne et orienter l'élaboration de plans, de soutiens ou de services de traitement adaptés à la culture (p. ex. guérison au contact de la terre, animaux de compagnie)</p> <p>7. Évalue les obstacles à l'engagement de façon continue en notant tout changement et en adaptant le plan de traitement en conséquence</p> <p>8. Remarque les signes de crise ou de réactions traumatiques pendant le dépistage et l'évaluation, et intervient rapidement pour assurer la sécurité</p> <p>9. Repère les personnes qui présentent un risque de suicide, d'automutilation ou de préjudice à autrui, et en informe des professionnels plus expérimentés ou, selon le cas, appelle les services d'urgence</p> <p>10. Consulte d'autres professionnels et collabore avec eux pour clarifier ou renforcer le processus de collecte d'information</p> <p>11. Oriente les personnes qui n'auront plus recours à son organisme vers d'autres ressources communautaires adaptées au genre et à la culture qui pourraient leur être utiles</p> <p>12. Se tient au courant des tendances et de l'information concernant la recherche sur le dépistage et l'évaluation</p>		

Travailler conjointement afin de déterminer les besoins et ressources communautaires, de renforcer la capacité et de planifier, appuyer ou orienter l'intervention collective.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Démontre sa compréhension des besoins des communautés autochtones et des groupes racialisés (p. ex. à l'aide des appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation) Consulte la littérature sur le développement communautaire et les systèmes de prestation de services pour l'usage de substances Explique les principes du développement communautaire (p. ex. durable, inclusif, équitable) Explique le rôle des membres de la communauté dans la mise en place et le soutien d'activités de développement communautaire Est le premier point de contact des membres de la communauté S'engage dans une relation professionnelle avec l'ensemble des membres de la communauté et des intervenants communautaires, les encourage et répond à leurs demandes Reste en contact avec des ressources communautaires et des sources d'orientation Tient à jour une liste des ressources communautaires sensibles au genre et à la culture Travaille conjointement et tisse des liens avec des groupes et des membres de la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> Crée et entretient des contacts et des réseaux afin d'accroître la participation de la communauté à la conception et à la prestation de services visant le bien-être de ses membres Fait la promotion de l'équité et du bon jugement en planifiant et en entreprenant des activités de développement communautaire Informe la communauté des besoins propres aux personnes affectées par l'usage de substances, entre autres des effets de la stigmatisation sur leur bien-être Collabore avec les personnes les plus affectées pour : <ol style="list-style-type: none"> évaluer et prioriser leurs besoins, préoccupations et ressources proposer des solutions collaboratives aux défis devant lesquels se trouve la communauté promouvoir l'appropriation, par la communauté, du changement constructif renforcer les capacités de la communauté en fonction des objectifs poursuivis et des résultats escomptés Plaide pour l'inclusion des personnes ayant une expérience passée ou présente et de leurs familles et amis dans les activités de développement communautaire 	<ol style="list-style-type: none"> Collabore avec les personnes les plus affectées pour : <ol style="list-style-type: none"> tirer le plus grand avantage de la capacité communautaire s'assurer que les programmes et les services sont culturellement sécuritaires et sensibles au genre proposer des solutions aux enjeux complexes de développement communautaire Mobilise et soutient les membres de la communauté pour : <ol style="list-style-type: none"> jouer un rôle proactif dans l'élaboration de pratiques et de politiques de promotion de la santé éclairées par des données probantes et adaptées à des populations précises réduire la stigmatisation associée à la consommation promouvoir un mode de vie sain Effectue des analyses des besoins ou y participe en recueillant, en examinant et en interprétant des données pertinentes sur la communauté, en collaboration avec d'autres membres de la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> Joue un rôle de premier plan dans la définition d'une vision organisationnelle et d'un système de prestation de services qui tient compte des pratiques éclairées par des données probantes en développement communautaire Dirige l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques et de politiques de promotion de la santé communautaire éclairées par des données probantes et sensibles au genre et à la culture Communique et collabore avec des intervenants et des décideurs (services de police, conseils scolaires, administrations municipales, gouvernement provincial, gouvernement fédéral, experts, etc.) de la communauté et de l'extérieur pour qu'ils contribuent par leur avis et s'engagent à participer à la réforme et à l'élaboration de politiques et de programmes pertinents Intègre à la planification de programmes des connaissances et des données de recherche pertinentes sur le genre, la culture et d'autres déterminants de la santé Évalue les nouvelles initiatives communautaires et, lorsque les ressources et les circonstances le permettent, approuve celles qui concordent avec les pratiques éclairées par des données probantes en développement communautaire

ÉLABORATION, MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Élaborer et mettre en œuvre des programmes portant sur l'usage de substances et la santé mentale, adapter des programmes existants à des besoins précis et évaluer les résultats des programmes existants, nouveaux ou révisés.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique, en termes généraux, ce que l'on entend par analyse des besoins, et par élaboration, mise en œuvre et évaluation de programmes 2. Explique, en termes généraux, la raison d'être de chacun de ces quatre éléments et les liens qui les unissent 3. Appuie les autres dans leur travail d'analyse des besoins, et d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes 4. Fait participer les personnes ayant une expérience passée ou présente, les proches et les communautés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes, en accordant une attention particulière aux peuples autochtones et aux groupes racialisés 5. Recueille, seul ou en assistance à d'autres, de l'information qui servira pour la production de rapports et la recherche, y compris l'évaluation, en : <ol style="list-style-type: none"> a. commandant ou en compilant des rapports de base de données b. faisant des sondages téléphoniques c. saisissant, désagrégeant ou traitant les données obtenues lors des sondages 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique comment les politiques, données probantes, théories et cadres pertinents s'appliquent à l'élaboration de programmes 2. Explique les phases associées à l'analyse des besoins, et à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes; les buts et résultats de chaque phase; et les activités qu'il faudra probablement réaliser pendant chaque phase 3. Aide des collègues plus expérimentés à concevoir des outils de collecte de données qui serviront lors d'évaluations et de recherches 4. Procède à des recherches dirigées qui serviront à évaluer des demandes de financement en : <ol style="list-style-type: none"> a. aidant à créer des modèles logiques ou à documenter les procédures b. intégrant les notions de sexe et de genre à l'élaboration et à l'évaluation de programmes c. faisant rapport sur le déroulement des groupes de discussion d. formulant des recommandations sur la façon d'appliquer les politiques pertinentes (p. ex. sur la confidentialité, la déontologie et l'analyse comparative entre les sexes et les genres) à la recherche faite 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue l'ampleur et la nature des préoccupations, dont la répartition des facteurs de risque, pendant la phase d'analyse des besoins 2. Commence à planifier l'évaluation au début du cycle de vie d'un programme, surveille continuellement l'évolution des progrès et prend des notes pour s'assurer de conserver ces connaissances 3. Collabore avec des populations cibles (p. ex. groupes autochtones, racialisés ou 2SLGBTQIA+) et avec d'autres populations pour veiller à ce que les plans d'évaluation tiennent compte des enjeux importants pour elles 4. Prend part à l'analyse des besoins et à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de programmes complexes ou d'envergure, ou dirige ces activités dans le cas de programmes moins complexes ou plus petits 5. Planifie et réalise des évaluations à l'aide de méthodes diverses (p. ex. entrevues, sondages, groupes de discussion) 6. Détermine quelles ressources et quelles formations sont nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation d'un programme et mobilise ces ressources, au besoin 7. Crée des outils de collecte de données, p. ex. des guides d'entrevue et des sondages, et utilise ces outils pour recueillir de l'information 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Procède à des projets complexes d'analyse des besoins, et d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes, ou pilote les équipes internes chargées de ces projets 2. Collabore avec des équipes multidisciplinaires, et parfois les dirige, dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de programmes personnalisés 3. Dirige l'élaboration d'indicateurs de mesure propres au sexe et au genre pour l'évaluation des programmes 4. Supervise ou encadre ceux qui prennent part à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 5. Rédige des rapports finaux en respectant des normes éclairées par des données probantes 6. Passe en revue les demandes de financement et communique clairement ses révisions 7. Comprend et applique le processus de gestion du changement et les principes de mise en œuvre du changement 8. Lance ou mène des activités de recherche sensibles au sexe et au genre : <ol style="list-style-type: none"> a. sur les tendances en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes b. pour contribuer à la préparation de demandes de financement

ÉLABORATION, MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Élaborer et mettre en œuvre des programmes portant sur l'usage de substances et la santé mentale, adapter des programmes existants à des besoins précis et évaluer les résultats des programmes existants, nouveaux ou révisés.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
		<ul style="list-style-type: none"> 8. Intègre des facteurs liés au sexe et au genre dans toutes les activités d'évaluation de programme 9. Fait les recherches nécessaires pour pouvoir élaborer des demandes de financement ciblées 10. Applique, dans les projets d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes, les politiques appropriées, p. ex. celles portant sur la protection de la vie privée et la confidentialité, et les théories ou recherches pertinentes 11. Analyse ou prend part à l'analyse des conclusions émises dans les évaluations de programmes 12. Communique aux autres les conclusions des évaluations et encourage l'échange continu d'information sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 	<ul style="list-style-type: none"> 9. Met en pratique avec créativité les nouvelles connaissances acquises, de façon à intégrer des démarches éclairées par des données probantes à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes 10. Crée et entretient des liens de communication positifs et professionnels avec des bailleurs de fonds pour les tenir au courant des projets à venir 11. Tire parti des occasions d'échange des connaissances pour consolider les résultats multidisciplinaires

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET SOUTIENS SOCIAUX

Travailler en collaboration avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes qui consomment des substances à réaliser leurs objectifs de bien-être. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres personnes qui apportent un soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur des interventions au niveau familial. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre) dans l'atteinte du bien-être.

*Les proches aidants sont souvent des membres de la famille, mais pas toujours. Leur rôle unique regroupe généralement une multitude d'activités non rémunérées, allant de l'accomplissement de tâches de gestionnaire de cas, de représentant et d'intervenant-pivot de manière informelle à l'intervention en situation de crise, en passant par la surveillance de l'apparition de symptômes (Association canadienne pour la santé mentale, 2006). La collaboration avec eux, s'il y a lieu, peut être une ressource extrêmement utile pour le fournisseur de services. Voir les autres ressources plus bas.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Noue le dialogue avec les personnes et les écoute pour comprendre leur expérience passée ou présente de l'usage de substances, les défis auxquels elles font face et leurs objectifs de bien-être 2. Demande aux personnes d'identifier autour d'elles les ressources, internes comme externes, reconnues pour améliorer les résultats, dont celles qui leur apportent un soutien social important (p. ex. membres de la famille, proches aidants, conjoint, aînés autochtones, amis, personnes ou groupes de la communauté ou du réseau social) et les ressources telles que l'accès à un logement sûr et abordable, le revenu et l'emploi 3. Noue le dialogue avec les ressources de soutien identifiées par les personnes afin d'évaluer leur volonté et leur caractère adéquat, et élabore conjointement un plan d'engagement qui prévient l'exclusion des relations de soutien 4. Démontre sa compréhension du rôle et de la contribution des proches aidants, et reconnaît la valeur de leur participation à l'élaboration de plans de soins gérés par la personne qui font intervenir la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux, selon le cas 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec les personnes, leur famille, leurs proches aidants, leur conjoint et leur réseau de soutien social dans le but de : <ol style="list-style-type: none"> a. cerner les dynamiques de pouvoir qui favorisent ou entravent l'établissement de relations de soutien saines b. déterminer les besoins de chacun et les intégrer dans des plans de soutien efficace des personnes et, au besoin, de leur famille, de leurs proches aidants, de leur conjoint et de leur réseau de soutien social 2. Entretient un dialogue avec le réseau que forment les membres de la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux de la personne pour améliorer : <ol style="list-style-type: none"> a. leur connaissance des effets probables de l'usage de substances sur eux et le soutien qu'ils apportent à la personne b. leur connaissance de l'autogestion de la santé et leur capacité à la pratiquer c. leur capacité à aller chercher les services qu'il leur faut pour s'occuper d'eux et de la personne, en les orientant vers d'autres ressources, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélectionne et met en œuvre, en collaboration avec les personnes, des mesures qui amélioreront les relations avec la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux 2. Évalue la santé de la famille, des proches aidants, du conjoint et des soutiens sociaux en tant que réseau cohésif et travaille avec eux à accroître la cohésion et à soutenir la personne dans l'atteinte de ses objectifs de bien-être et l'élaboration et l'application d'un plan efficace pour y arriver 3. Facilite l'accès au counseling individuel, conjugal et familial quand ces services sont jugés utiles pour régler des problèmes relationnels 4. Aide à rebâtir la confiance et la stabilité dans les relations mises à mal par l'usage de substances 5. Collabore avec les personnes et leur famille, leurs proches aidants, leur conjoint et leur réseau de soutien social à l'élaboration de plans de soutien aux membres de la famille, aux proches aidants, au conjoint et aux autres intervenants qui viennent en aide à la personne, lorsque c'est nécessaire et jugé comme tel, ce qui comprend l'inclusion de consultations et d'orientations, selon le cas 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec les personnes pour approfondir sa compréhension du réseau cohésif que forment la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux, et pour identifier les changements qui augmenteraient le bien-être des personnes concernées 2. Intervient dans des situations complexes dans lesquelles de multiples facteurs ou risques relationnels ou liés à la famille, aux proches aidants, au conjoint ou aux soutiens sociaux peuvent s'influencer les uns les autres 3. Supervise ou encadre les acteurs qui conçoivent et qui effectuent des interventions sensibles au genre et éclairées par des données probantes dans leur réaction aux problèmes complexes touchant le réseau formé des membres de la famille, des proches aidants, du conjoint et des soutiens sociaux 4. Crée des stratégies visant à promouvoir le bien-être au sein du réseau que forment les membres de la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET SOUTIENS SOCIAUX

Travailler en collaboration avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes qui consomment des substances à réaliser leurs objectifs de bien-être. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres personnes qui apportent un soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur des interventions au niveau familial. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre) dans l'atteinte du bien-être.

*Les proches aidants sont souvent des membres de la famille, mais pas toujours. Leur rôle unique regroupe généralement une multitude d'activités non rémunérées, allant de l'accomplissement de tâches de gestionnaire de cas, de représentant et d'intervenant-pivot de manière informelle à l'intervention en situation de crise, en passant par la surveillance de l'apparition de symptômes (Association canadienne pour la santé mentale, 2006). La collaboration avec eux, s'il y a lieu, peut être une ressource extrêmement utile pour le fournisseur de services. Voir les autres ressources plus bas.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ul style="list-style-type: none"> 5. Revoit conjointement et régulièrement les tâches des membres du réseau de soutien de la personne pour les adapter en fonction de l'évolution des besoins 6. Obtient le consentement de la personne quant aux membres de son réseau de soutien à consulter et aux circonstances associées, sauf quand le devoir de signalement prime sur l'obtention d'un consentement; tient les membres ainsi identifiés informés de tout changement dans les objectifs de bien-être 7. Questionne et écoute la personne qui exclut certains membres de la famille, proches aidants ou son conjoint afin de mieux comprendre la nature de la relation entre la personne et eux 8. Établit un contact avec la famille, les proches aidants, le conjoint ou le réseau de soutien social pour connaître leur avis, au besoin 9. Renseigne la famille, les proches aidants, le conjoint ou le réseau de soutien social sur les pratiques et services éclairés par des données probantes 	<ul style="list-style-type: none"> 3. Évalue les risques pour la sécurité et le bien-être des enfants, des personnes à charge, des membres de la famille, des proches aidants, du conjoint et de toute autre personne faisant partie du réseau de soutien social de la personne (risque de violence conjugale, de violence envers les enfants, etc.); prend les mesures appropriées lorsque le risque est élevé (devoir de signalement) 4. Plaide pour l'apport de soutien de formes uniques et originales adaptées à la situation et aux besoins de chacun 5. Admet qu'il est parfois utile, voire nécessaire, que la personne coupe les ponts avec sa famille, ses amis, ses proches aidants, son conjoint ou d'autres contacts, et reconnaît les difficultés que pose ce changement; facilite et favorise le bris légitime de la relation, ou une transition harmonieuse suivant le bris 6. Reconnaît le moment où il convient et où il est nécessaire de mettre fin en tout respect au lien thérapeutique avec la personne, sa famille, un proche aidant, le conjoint ou le réseau de soutien social 		<ul style="list-style-type: none"> 5. Élabore et promeut des initiatives anti-stigmatisation (p. ex. Moms Stop the Harm, Families for Addiction Recovery) et fait participer des membres de la famille, des proches aidants, le conjoint et des soutiens sociaux à leur conception, à leur exécution et à leur évaluation 6. Fait pression aux échelons municipal, provincial et fédéral afin que les familles, les proches aidants, les conjoints et les soutiens sociaux soient reconnus comme essentiels au bien-être d'une manière respectueuse pour les personnes qui font usage de substances 7. Renseigne les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints et les soutiens sociaux sur les expériences négatives durant l'enfance, et oriente les personnes et les fournisseurs de services vers des approches éclairées par des données probantes (p. ex. modèles de soins sensibles au traumatisme et à la violence, approches sensibles au sexe et au genre) 8. Définit et valorise le soutien des proches aidants, leur rôle unique de partenaires de soins et leur participation à l'élaboration des politiques

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET SOUTIENS SOCIAUX

Travailler en collaboration avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes qui consomment des substances à réaliser leurs objectifs de bien-être. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres personnes qui apportent un soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur des interventions au niveau familial. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre) dans l'atteinte du bien-être.

*Les proches aidants sont souvent des membres de la famille, mais pas toujours. Leur rôle unique regroupe généralement une multitude d'activités non rémunérées, allant de l'accomplissement de tâches de gestionnaire de cas, de représentant et d'intervenant-pivot de manière informelle à l'intervention en situation de crise, en passant par la surveillance de l'apparition de symptômes (Association canadienne pour la santé mentale, 2006). La collaboration avec eux, s'il y a lieu, peut être une ressource extrêmement utile pour le fournisseur de services. Voir les autres ressources plus bas.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<p>10. Reconnaît l'importance des relations avec la famille, les proches aidants, le conjoint et les membres du réseau de soutien social, y compris des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance), dans l'atteinte et la régulation du bien-être et la prévention des récurrences; fait intervenir ces personnes et soutiens tout au long du processus de planification préventive ainsi qu'avant et après l'obtention de services</p> <p>11. Démontre sa compréhension de l'effet bidirectionnel entre l'usage de substances d'une personne et ses relations avec la famille, les proches aidants, le conjoint et les soutiens sociaux; fait contribuer tous ces acteurs au bien-être de la personne</p> <p>12. Décrit le processus d'exploration et d'utilisation des ressources communautaires sensibles au genre et à la culture accessibles aux personnes et à leur famille, leurs proches aidants, leur conjoint et leur réseau de soutien social</p> <p>13. Échange avec les familles, les proches aidants, les conjoints et les membres des réseaux de soutien social avec courtoisie, efficacité et professionnalisme, en les considérant comme des partenaires dans l'atteinte des objectifs collaboratifs de bien-être</p>			

FAMILLES, PROCHES AIDANTS* ET SOUTIENS SOCIAUX

Travailler en collaboration avec les personnes, les familles, les proches aidants, les conjoints, les aînés autochtones, les groupes et les communautés qui ont ce qu'il faut pour aider les personnes qui consomment des substances à réaliser leurs objectifs de bien-être. Le processus prévoit aussi de prêter aux membres de la famille, aux proches aidants et aux autres personnes qui apportent un soutien social le rôle de partenaire de soins et de reconnaître la valeur des interventions au niveau familial. Tient compte de l'apport des soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature, guérison au contact de la terre) dans l'atteinte du bien-être.

*Les proches aidants sont souvent des membres de la famille, mais pas toujours. Leur rôle unique regroupe généralement une multitude d'activités non rémunérées, allant de l'accomplissement de tâches de gestionnaire de cas, de représentant et d'intervenant-pivot de manière informelle à l'intervention en situation de crise, en passant par la surveillance de l'apparition de symptômes (Association canadienne pour la santé mentale, 2006). La collaboration avec eux, s'il y a lieu, peut être une ressource extrêmement utile pour le fournisseur de services. Voir les autres ressources plus bas.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	14. Incite les personnes à recourir à des interventions et ressources au niveau familial pour améliorer leur bien-être			
	15. Informe la personne et sa famille, ses proches aidants, son conjoint ou son réseau de soutien social au sujet des pratiques, des services, des approches et des interventions éclairés par des données probantes			
	16. Démonstre sa compréhension de l'importance, pour la personne, du soutien collaboratif non critique sensible au genre et à la culture			
	17. Respecte et reconnaît l'autonomie des personnes dans la prise de décisions entourant leurs objectifs de bien-être			
	18. Démonstre sa compréhension des facteurs qui appellent ou empêchent le recours à des interventions au niveau familial			
19. Décrit clairement les quatre types de travail auprès de la famille : <ul style="list-style-type: none"> • counseling d'accueil pour la famille • sensibilisation de la famille • counseling familial • thérapie familiale 				
AUTRES RESSOURCES POUR LA COMPÉTENCE FAMILLES, PROCHES AIDANTS ET SOUTIENS SOCIAUX				
Family Mental Health Alliance. <i>Caring Together: Families as Partners in the Mental Health and Addiction System</i> , 2006.				
Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario. <i>Caregivers as Partners eLearning for Healthcare Providers</i> (trois modules de 20 minutes), 2020.				
Commission de la santé mentale du Canada. <i>Directives pancanadiennes en faveur d'un système de prestation de services pour les proches aidants d'adultes ayant une maladie mentale</i> , 2013.				
Commission de la santé mentale du Canada. <i>Directives relatives aux aidants</i> , 2020				
Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents. <i>Engagement des familles</i> (carrefour de ressources), 2019.				
Vancouver Coastal Health. <i>Family Involvement with Mental Health & Addiction Services</i> , 2013.				

INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE

Reconnaître les situations où les personnes affectées par l'usage de substances courent un risque ou sont en danger, comme une crise d'ordre physique, sexuel, émotionnel, psychosocial ou financier, et mettre en œuvre rapidement des interventions éclairées par des données probantes.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Définit ce qui constitue une « crise » et explique les principes des interventions éclairées par des données probantes en situation de crise Crée et maintient un réseau de ressources et de soutiens pour les personnes en situation de crise Explique les facteurs de risque et les signes et symptômes associés à différents types de crise, comme la suicidabilité, l'automutilation et le préjudice à autrui, les méfaits liés à l'usage de substances (dont l'intoxication à la drogue et la surdose) et la nature des crises psychosociales (p. ex. perte du logement ou de revenu, perte de la garde des enfants, violence à l'égard du conjoint) Distingue les composantes essentielles de modèles de plans d'action éclairés par des données probantes pour la prévention des situations de crise Si la personne présente des facteurs de risque, signes ou symptômes, en informe des professionnels chevronnés ou des services et systèmes de soutien appropriés Décrit les signes subtils et manifestes d'une crise Connaît la procédure à suivre en cas de problèmes de sécurité, et l'applique au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> Crée un milieu sensible au genre et au traumatisme (et qui assure la sécurité physique et affective) pour les personnes en crise, selon leurs besoins particuliers Parle avec les personnes des risques liés à la consommation et les oriente vers des ressources et soutiens adéquats Collabore avec les personnes et leur famille pour créer des plans de prévention et d'intervention pour les situations de crise Collabore avec les personnes et leur famille pour évaluer et améliorer les habiletés qui pourraient les aider à gérer les périodes de crise Porte attention à l'état émotionnel des personnes et réagit rapidement en conséquence Emploie un éventail d'aptitudes en communication verbale et non verbale pour stabiliser des situations tendues ou qui se dégradent Aide les personnes en crise en favorisant la sécurité et la stabilité autour d'elles, seules ou avec leur conjoint, leurs enfants, leur famille ou la communauté Met en œuvre des plans de prévention de crises, au besoin 	<ol style="list-style-type: none"> Réagit rapidement lorsqu'une personne est en situation de crise, et intervient à chaque étape de la crise, au besoin Surveille des facteurs (p. ex. médicaments) qui pourraient mener à une situation de crise et prend les mesures nécessaires (p. ex. orienter le client vers un intervenant qui connaît les médicaments et est autorisé à les prescrire, et qui peut prendre en compte ces facteurs) Évalue et suit les personnes à risque de tenter un acte suicidaire et de subir d'autres méfaits liés à l'usage de substances, et intervient auprès d'elles ou les oriente vers un autre professionnel conformément à ce que commande la situation, au besoin Après une crise, réévalue et revoit au besoin le plan de traitement des personnes ainsi que le soutien et les services qu'elles reçoivent 	<ol style="list-style-type: none"> Met son expertise clinique au service des personnes pour identifier les facteurs sous-jacents qui contribuent aux situations de crise et formuler des stratégies pour les contrer Emploie un éventail de stratégies d'intervention personnalisées et des solutions créatives pour stabiliser des situations de crise complexes Démontre une compréhension approfondie des facteurs structurels et liés au genre qui contribuent aux crises, comme la perte de la garde des enfants, la violence conjugale et l'itinérance Supervise ou encadre d'autres professionnels pour faire en sorte que leur pratique soit davantage sensible au genre et au traumatisme et développer leurs compétences d'intervention en situation de crise Suit la recherche et instaure de nouvelles méthodes et techniques de gestion des situations de crise éclairées par des données probantes, au besoin

Décrire l'emploi des médicaments dans le traitement et la prise en charge des troubles d'usage de substances et de santé mentale, et répondre de façon continue aux besoins liés à la gestion des médicaments et au traitement.

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Décrit, en termes généraux, les types de médicaments les plus susceptibles de provoquer une dépendance et ceux utilisés pour : <ol style="list-style-type: none"> traiter l'usage de substances réguler l'humeur, le comportement et les processus cognitifs traiter la douleur traiter des troubles associés, comme la défaillance des organes, les maladies cardiaques et pulmonaires, l'hépatite, le VIH et le sida Explique les effets secondaires fréquents des médicaments utilisés pour traiter l'usage de substances et les effets propres au sexe qui peuvent apparaître si les médicaments ne sont pas pris selon les recommandations Explique les signes et symptômes de réactions indésirables à un médicament et consulte des professionnels plus chevronnés s'il soupçonne la présence d'une telle réaction Surveille les personnes pour voir si elles présentent des signes d'un usage incorrect de médicaments et consulte des professionnels plus chevronnés s'il soupçonne qu'une personne fait un tel usage Explique les programmes de récupération de médicaments 	<ol style="list-style-type: none"> Explique la façon dont les médicaments qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs sont : <ol style="list-style-type: none"> administrés susceptibles d'interagir avec d'autres substances, y compris l'alcool et explique ce qui se passe si le médicament : <ol style="list-style-type: none"> est cessé n'est pas pris correctement Consulte les études faites sur des médicaments, comme la méthadone ou la buprénorphine, utilisés dans le traitement de l'usage de substances Consulte des professionnels autorisés à prescrire des médicaments, au besoin Aborde avec la personne son droit de prendre ou non des médicaments Aide la personne à avoir accès à des médicaments sur ordonnance si cet accès est limité 	<ol style="list-style-type: none"> Présente l'information et les données probantes les plus récentes sur les approches (p. ex. de réduction des méfaits, propres au sexe) et les pratiques relatives au recours à la médication pour traiter l'usage de substances ou les troubles concomitants Explique avec précision et minutie comment les médicaments qui altèrent l'humeur, le comportement et les processus cognitifs : <ol style="list-style-type: none"> agissent sur les plans physiologique et neurologique chez les femmes et les hommes peuvent avoir des effets différents selon les paramètres d'administration (p. ex. posologie, formes pharmaceutiques) et décrit leurs avantages et inconvénients peuvent influencer sur une personne s'ils sont pris seuls ou s'ils sont pris avec d'autres substances, dont l'alcool Identifie les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre pour qui l'ajout de médicaments à leur traitement pourrait être bénéfique Collabore avec la personne, des équipes et des professionnels de la santé pour : <ol style="list-style-type: none"> incorporer des médicaments aux plans de traitement des personnes, selon le cas suivre de près l'incidence des médicaments d'ordonnance 	<ol style="list-style-type: none"> Met en pratique des connaissances approfondies sur le recours aux médicaments dans le traitement de l'usage de substances quand il : <ol style="list-style-type: none"> travaille avec la personne supervise ou encadre d'autres intervenants supervise ou révise les plans de traitement collabore et fait du réseautage préconise l'utilisation de pratiques éclairées par des données probantes Crée et maintient un réseau de ressources compétentes en matière de gestion des médicaments et d'interventions médicamenteuses Donne de la formation ou organise des activités de perfectionnement professionnel sur les types de médicaments qui atténuent ou aggravent les problèmes associés à l'usage de substances et les facteurs liés au sexe et au genre qui influencent l'utilisation et la prescription de médicaments Amorce, facilite ou dirige la création et l'application de pratiques et politiques éclairées par des données probantes propices à l'utilisation novatrice de médicaments dans le traitement de l'usage de substances

MÉDICAMENTS

Décrire l'emploi des médicaments dans le traitement et la prise en charge des troubles d'usage de substances et de santé mentale, et répondre de façon continue aux besoins liés à la gestion des médicaments et au traitement.

EXEMPLES

1 = Préliminaire

2 = De base

3 = Intermédiaire

4 = Avancé

5. Procède à une évaluation pour déceler les symptômes de réactions indésirables liées à une utilisation abusive ou inappropriée de médicaments, et fait appel à des professionnels de la santé ou aux services d'urgence, au besoin

ORIENTATION

Collaborer avec des personnes qui consomment des substances pour trouver des services d'orientation, des soutiens et des ressources adaptés au genre et à la culture et leur y donner accès, afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Se tient au courant et maintient des liens avec des ressources qui pourront orienter la personne vers les services adéquats Se familiarise avec différentes ressources communautaires pouvant répondre aux besoins des personnes Collabore avec les personnes pour identifier des options d'orientation et évaluer la pertinence des ressources disponibles; discute avec transparence des priorités, des attentes et des actions requises Aide à remplir les documents liés au processus d'orientation Se conforme aux lois, directives, procédures et protocoles portant sur la confidentialité et la déontologie Fait mieux connaître le rôle et le mandat de l'organisme auprès des sources d'orientation Sait reconnaître les obstacles à l'accès aux services, comme le genre, les responsabilités parentales, l'âge, la vie en milieu rural et l'appartenance à un groupe racialisé Connaît les limites de son champ de pratique et sait quand orienter la personne vers un autre professionnel de la santé ou fournisseur de services Tient compte des besoins individuels et applique une approche centrée sur la personne dans ses orientations (voir la compétence Soins gérés par la personne) 	<ol style="list-style-type: none"> Se renseigne sur les ressources d'orientation potentielles, notamment en visitant des sites, en faisant du réseautage et en consultant des sites Internet et des publications Adopte une approche de prestation de services globale et collaborative Crée et maintient un réseau de ressources disponibles qui peuvent répondre aux besoins des personnes et leur offrir des services complets Évalue avec les personnes leur capacité à participer au processus d'orientation et détermine avec elles les obstacles à cette participation (p. ex. précarité de logement, antécédents de traumatisme et de violence) et les possibilités qui s'offrent; collabore avec les personnes pour trouver des solutions et éliminer les obstacles Amorce la collaboration avec les sources d'orientation, au besoin Coordonne l'orientation vers d'autres services et soutiens afin de s'assurer que la personne bénéficie de soins continus Prend la parole, au besoin, au nom des utilisateurs de services Connaît et comprend le concept de retraumatisation et fait ses orientations de façon à limiter la fréquence à laquelle une personne doit répéter son histoire 	<ol style="list-style-type: none"> Entretient un réseau de sources d'orientation sensibles au genre et à la culture qui savent répondre aux besoins de personnes ayant des antécédents complexes Collabore avec les personnes pour renforcer leur capacité à participer au processus d'orientation et à faire le suivi nécessaire Reste en contact avec la personne et la source d'orientation et faire un suivi pour favoriser la réussite du traitement et évaluer l'issue de l'orientation Défend les intérêts des personnes auprès des organismes d'orientation Maintient le contact avec les personnes durant les périodes d'attente et la transition vers de nouveaux services en tenant compte du genre, de la culture et d'autres facteurs individuels et vulnérabilités, à différentes étapes de la prestation de services 	<ol style="list-style-type: none"> Développe et renforce la capacité d'orientation en réseautant avec des collègues chevronnés externes Met en place un protocole et une méthode pour recueillir des données sur la satisfaction des utilisateurs de services Supervise le processus d'orientation pour s'assurer que des liens mutuellement avantageux sont établis Vérifie les dossiers d'orientation pour veiller à ce qu'ils soient exacts, complets, pertinents et en conformité avec les exigences cliniques et juridiques Assure un suivi dans les cas où la personne ou la source signale que l'orientation est inadaptée, insatisfaisante ou incomplète et prend les mesures nécessaires

PLANIFICATION DE SOINS COLLABORATIVE

S'adapter à la situation individuelle des personnes qui consomment des substances et faciliter leur interaction avec un fournisseur de services et le changement de fournisseur. Le processus comprend aussi la communication aux utilisateurs de renseignements sur les programmes et services grâce auxquels ils pourront prendre des décisions éclairées en la matière, la tenue à jour de la documentation, la diffusion des renseignements de manière appropriée et avec le consentement des personnes intéressées, et la collaboration avec d'autres fournisseurs de services.

* On recommande d'appliquer cette compétence avec la compétence comportementale Soins gérés par la personne.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Démontre sa capacité à assister ses collègues qui planifient les soins, dans un rôle administratif ou de soutien, pour faire en sorte que la démarche passe par une collaboration au sein des services et entre les services Explique l'importance de la planification des soins et le lien avec la planification du counseling, du dépistage, de l'évaluation et du traitement Explique le processus d'orientation vers et à partir d'autres fournisseurs de services, y compris les protocoles énonçant comment se fera l'échange d'information et de documentation, quand et avec qui; décrit les programmes et services aux utilisateurs de sorte qu'ils puissent prendre des décisions éclairées en la matière Explique les avantages qu'offrent les discussions de cas en personne et par téléconférence, la marche à suivre pour les organiser et les situations où chacune convient Se conforme aux lois, directives, procédures et protocoles portant sur la confidentialité et la déontologie Explique les limites de la confidentialité dans diverses situations et leurs conséquences, conformément à leur description dans les lois et directives applicables Consulte régulièrement les autres, tant à l'interne qu'à l'externe, pour permettre une planification de soins coordonnée et collaborative 	<ol style="list-style-type: none"> Établit et entretient des relations de travail collaboratives avec les personnes et avec des collègues à l'interne et à l'externe Se tient au courant des diverses ressources disponibles pour savoir quelles options de services s'offrent aux personnes, et tient à jour des dossiers sur les services et ressources disponibles Consulte les personnes pour leur offrir les services et soutiens les plus appropriés et les orienter vers ces services et soutiens, en se servant de l'information obtenue lors des discussions avec elles et pendant le processus de dépistage et d'évaluation Convoque des discussions de cas en personne et par téléconférence, y participe et s'occupe rapidement de faire les suivis nécessaires Facilite la tenue d'activités de planification des soins en recourant à des sites de télésanté et à des outils en ligne (comme la vidéoconférence) Collabore à la planification des soins, plus précisément pour les recommandations et les activités associées, avec les personnes et leurs soutiens sociaux Défend les intérêts des personnes dans son travail avec d'autres services et soutiens 	<ol style="list-style-type: none"> Élabore et tient à jour des plans de traitement au sein d'une équipe multidisciplinaire, au besoin Établit et maintient un lien thérapeutique avec les personnes afin de les mettre en confiance et de les aider à éliminer certains obstacles à l'atteinte de leurs objectifs de bien-être Fait des évaluations en continu, analyse les plans de traitement en collaboration avec les personnes et ajuste les plans en conséquence, au besoin Noue des relations de collaboration avec une vaste gamme de services et soutiens internes et externes, et fait appel à ces relations pour faciliter les orientations Apporte des changements dans la prestation de services qui vont améliorer la situation des utilisateurs (p. ex. participation accrue, optimisation des processus) Collabore avec les personnes pour les aider à prendre des décisions dans la planification de leur traitement et à donner suite à ces décisions 	<ol style="list-style-type: none"> Supervise ou encadre les autres dans les tâches suivantes : <ol style="list-style-type: none"> planifier les soins, de manière générale évaluer les plans de traitement complexes et collaborer avec les personnes et d'autres intervenants pour apporter des changements, au besoin trouver des solutions novatrices quand les stratégies habituelles ne fonctionnent pas veiller au respect des protocoles de planification des soins et apporter des changements à ces protocoles, au besoin Passé en revue la documentation des conseillers sur la planification des soins Approuve la remise, aux utilisateurs de services et à d'autres collaborateurs, de la documentation sur la gestion de cas, selon chaque situation Convoque et anime des discussions de cas en personne et par téléconférence, au besoin

PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique le processus de planification du traitement de l'organisme pour permettre aux personnes de prendre des décisions éclairées par rapport à leurs options 2. Communique de l'information de base sur les programmes et services de traitement offerts aux personnes et les oriente vers des programmes et services appropriés 3. Reconnaît et comprend les différents modes de savoir, dont les modes de savoir autochtones, et les applique à l'élaboration de plans de traitement personnalisés (p. ex. guérison au contact de la terre) 4. Identifie les obstacles au traitement de chaque personne et contribue à les lever (p. ex. problème de transport, planification de la sécurité, insécurité alimentaire, services de garde d'enfants) 5. Se conforme aux lois, directives, procédures et protocoles portant sur la confidentialité et la déontologie 6. Veille à ce que le plan de traitement réponde aux objectifs de bien-être de la personne en utilisant une approche centrée sur la personne qui tient compte des soins de santé dans leur ensemble 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue, en collaboration avec la personne, les obstacles individuels et structurels qu'elle pourrait rencontrer en voulant prendre part ou en prenant part aux activités du plan de traitement 2. Collabore avec la personne et des professionnels de plusieurs disciplines pour : <ol style="list-style-type: none"> a. établir une compréhension de base de la planification du traitement b. fixer des objectifs réalistes et atteignables à court et à long terme c. nommer des facteurs culturels, génrés, contextuels et personnels à prendre en compte dans le plan d. établir un plan de traitement tenant compte des pratiques éclairées par des données probantes ainsi que des objectifs, de l'âge, du genre, de la culture et de la situation de la personne e. modifier le plan en cours de route afin qu'il continue de répondre aux besoins de la personne et à d'autres situations de sa vie 3. Intègre au plan de traitement l'information sur les forces transmises par le conjoint, la famille et les soutiens sociaux, s'il y a lieu; considère les soutiens non humains (p. ex. animal de compagnie ou d'assistance, rapport avec la nature) 4. Garde des dossiers clairs et précis sur toute l'information essentielle recueillie durant le processus de planification du traitement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Évalue la gravité relative des troubles d'usage de substances et de santé mentale, le cas échéant, et ajuste le plan de traitement en conséquence 2. Met en application une gamme de techniques et de méthodes sensibles au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes pour soutenir l'engagement vis-à-vis du plan de traitement et des activités connexes 3. Fait preuve de créativité dans ses communications avec les personnes ayant des antécédents complexes ou sensibles et les professionnels de divers domaines, et a recours à différents modes de savoir pour augmenter les chances d'atteindre les objectifs de traitement 4. Se tient au courant des nouvelles approches sensibles au sexe, au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes pouvant aider à élaborer des plans de traitement efficaces 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec une vaste gamme de professionnels de diverses disciplines pour concevoir et mettre en œuvre des activités et des plans de traitement correspondant aux groupes de populations, aux contextes et aux besoins complexes 2. Supervise ou encadre d'autres personnes dans la conception et le déploiement de plans de traitement efficaces et sensibles au genre et à la culture 3. Dirige la planification et la réalisation d'évaluations de la planification du traitement, ou y travaille conjointement avec d'autres personnes 4. Dirige l'élaboration de programmes de traitement adaptés à des populations et à des groupes précis 5. Offre des occasions d'apprentissage et de formation à d'autres personnes pour améliorer la compréhension des approches thérapeutiques sensibles au genre et au traumatisme et éclairées par des données probantes

PLANIFICATION DU TRAITEMENT

Collaborer à l'élaboration d'un plan de traitement et de bien-être fondé sur les constats du dépistage et de l'évaluation en s'assurant que les activités et les ressources correspondent aux besoins, aux forces et aux objectifs de la personne. Le processus comprend aussi la surveillance, l'évaluation, la planification de la cessation des services et la mise à jour du plan de traitement de façon à refléter les besoins et objectifs changeants de la personne.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
	<ol style="list-style-type: none">5. Surveille les progrès de la personne tout au long du traitement, célèbre ses réussites, reconnaît les possibilités que créent les revers ou les obstacles, et soutient la personne lorsqu'elle s'efforce de les surmonter6. Aide le personnel chevronné à évaluer les activités de planification du traitement		

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Nouer le dialogue avec des personnes touchées par l'usage de substances et les troubles concomitants, leur famille et leur communauté pour encourager l'adoption de connaissances, de comportements, de valeurs et d'attitudes favorisant le bien-être personnel et communautaire.

* À noter que dans le texte pour cette compétence, « prévention » doit être interprété comme signifiant la prévention des méfaits associés à l'usage de substances.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Explique, en termes généraux, des concepts importants en prévention et en promotion de la santé comme : <ol style="list-style-type: none"> les principaux déterminants sociaux de la santé les diverses approches de prévention, de la prévention primaire à l'abstinence en passant par la réduction des méfaits les facteurs qui peuvent réduire ou augmenter le risque de subir des méfaits liés à l'usage de substances le rôle des services d'approche visant la prévention qui s'inscrivent dans une stratégie efficace de prévention et de promotion de la santé en amont le fait que les efforts de prévention et de promotion de la santé peuvent être adaptés au sexe, au genre, à la culture, au contexte et aux besoins des populations cibles (p. ex. peuples autochtones, groupes racialisés) Soutient la prestation d'une gamme de programmes et la coordination des communications entre l'ensemble des groupes impliqués Connaît les lignes directrices pour un usage de substances à faible risque propres à l'âge et au sexe, ainsi que leur rôle dans la prévention et la promotion de la santé 	<ol style="list-style-type: none"> Explique les pratiques éclairées par des données probantes en prévention et en promotion de la santé et applique ces connaissances dans son contact avec la communauté, les personnes, les familles et les systèmes de soutien social Participe à l'élaboration et à la prestation d'activités de prévention et de promotion de la santé adaptées au genre et à la culture, en travaillant seul, avec des équipes organisationnelles et en collaboration avec des partenaires communautaires Exécute ou contribue à l'exécution de programmes normalisés de sensibilisation du public destinés à la population générale (p. ex. écoles, groupes communautaires) en employant des approches éclairées par des données probantes Exécute ou contribue à l'exécution de programmes sur mesure adaptés aux besoins de populations cibles Collabore avec les personnes et avec des experts pour mieux comprendre les retombées des programmes de prévention et de promotion de la santé selon la culture, le genre, l'âge et le contexte, et applique ces conclusions à l'élaboration et à la prestation de produits et services Échange des idées, des données probantes et des renseignements, et explique comment et pourquoi certaines tâches contribuent à la capacité communautaire de prévention et de promotion de la santé 	<ol style="list-style-type: none"> Élabore et offre une gamme d'interventions, de programmes et de services complexes tenant compte de l'analyse comparative entre les sexes et les genres et de connaissances approfondies des techniques et des méthodes de prévention et de promotion de la santé Gère des situations inhabituelles ou difficiles dans la prestation de programmes communautaires auprès de populations à risque Mobilise des membres de la communauté et favorise leur participation aux activités de prévention et de promotion de la santé qui tiennent compte des recoupements entre le genre et les déterminants de la santé, en tirant parti des atouts et des ressources communautaires Évalue les niveaux d'engagement et de capacité de la communauté, et passe du rôle de soutien en laissant d'autres personnes assumer plus de responsabilités Participe à l'évaluation d'activités de prévention et de promotion de la santé avec des membres de la communauté Milite, pour le compte de l'ensemble de la communauté, pour des services de prévention et de promotion de la santé durables et adaptés aux besoins communautaires 	<ol style="list-style-type: none"> Supervise ou encadre les autres dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives de prévention et de promotion de la santé éclairées par des données probantes Supervise et gère un éventail d'initiatives axées sur la prévention et la promotion de la santé fondées sur des pratiques éclairées par des données probantes, et qui abordent des questions de durabilité, de genre et de pertinence culturelle et contextuelle et qui comprennent des critères d'évaluation Intègre à la planification de programmes des connaissances et des données de recherche pertinentes sur les déterminants sociaux de la santé ainsi que sur les facteurs de risque et de protection Amorce, facilite, mène ou effectue des analyses comparatives entre les sexes et les genres et des évaluations de programmes et de services communautaires pour mesurer leur efficacité, détecter des lacunes dans les services et classer les besoins par ordre de priorité Appuie la mise en place de collaborations multidisciplinaires durables qui : <ol style="list-style-type: none"> favorisent la santé des familles et des communautés déstigmatisent les populations marginalisées stimulent l'élaboration de politiques publiques et de programmes adaptés

Nouer le dialogue avec des personnes touchées par l'usage de substances et les troubles concomitants, leur famille et leur communauté pour encourager l'adoption de connaissances, de comportements, de valeurs et d'attitudes favorisant le bien-être personnel et communautaire.

* À noter que dans le texte pour cette compétence, « prévention » doit être interprété comme signifiant la prévention des méfaits associés à l'usage de substances.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
	<ul style="list-style-type: none"> 7. Sensibilise au lien entre des lieux comme les casinos ou les bars et l'usage de substances, lors d'échanges avec des personnes et la communauté 8. Favorise un sentiment d'appropriation dans la communauté et sa participation en : <ul style="list-style-type: none"> a. aidant à tisser des liens communautaires b. aidant à renforcer la résilience de tous les membres de la communauté c. faisant la promotion de la santé publique axée sur l'équité d. renforçant la capacité locale à cerner les besoins de groupes précis et à élaborer des stratégies et des solutions pour répondre à ces besoins 9. Collabore avec divers intervenants pour identifier et prioriser les besoins communautaires et les ressources requises en lien avec la prévention et la promotion de la santé 10. Suit la recherche sur la prévention et la promotion de la santé, et applique les constats pertinents à toutes ses activités, dont ses échanges avec les utilisateurs de services et les membres de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> 7. Milite pour des services de prévention et de promotion de la santé à l'aide de données désagrégées d'évaluation et d'autres constats éclairés par des données probantes 	<ul style="list-style-type: none"> 6. Agit en collaborateur, en chef de file ou en participant quant à la conception et à la prestation de programmes sensibles au genre et de programmes sur mesure dans des situations complexes et sensibles exigeant un haut niveau d'intervention multidisciplinaire

SERVICES D'APPROCHE

Élaborer et fournir des services sur l'usage de substances éclairés par des données probantes à diverses personnes dans la communauté, y compris à celles qui autrement pourraient ne pas avoir accès à ces services ou ne chercheraient pas à les obtenir.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> 1. Explique, en termes généraux : <ol style="list-style-type: none"> a. ce que sont les services d'approche et leur rôle dans l'élargissement de l'accès au traitement et à la prévention primaire, secondaire et tertiaire b. le type et l'éventail d'activités en services d'approche c. le concept de « populations marginalisées » et la meilleure façon d'entrer en contact avec elles et de leur fournir des services (p. ex. peuples autochtones, groupes racialisés) d. le type de préoccupations liées aux substances que l'on retrouve souvent chez les populations marginalisées, stigmatisées ou autrement insuffisamment desservies 2. Fournit du soutien aux travailleurs d'approche et aux équipes multidisciplinaires 3. Reste en contact avec des représentants de nombreux services communautaires 4. Reconnaît et applique les protocoles de santé et de sécurité individuelles dans son travail dans la communauté 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suit les pratiques éclairées par des données probantes quand il offre ou participe à la prestation d'une gamme de services liés à la consommation, souvent au sein d'une équipe multidisciplinaire 2. Crée des liens avec les personnes en les rencontrant dans le milieu qu'elles préfèrent et en se comportant d'une façon appropriée à ce milieu 3. Interagit de manière sensible au traumatisme dans le contexte des services d'approche pour éviter de provoquer une réaction négative ou potentiellement dangereuse 4. Collabore avec les personnes pour déterminer les besoins individuels et globaux de la population des services d'approche, en tenant compte du genre et de la culture 5. Veille à la sécurité de toutes les parties (soi-même y compris) intéressées par les services d'approche lorsqu'il planifie et fournit des services d'approche 6. Favorise l'équité en matière de santé en aidant les personnes à obtenir les services appropriés pour améliorer leur situation relativement aux déterminants sociaux de la santé 7. Emploie des approches appropriées (p. ex. approches sensibles au genre et au traumatisme, intervention rapide, approches adaptées à la culture) auprès des personnes qui se heurtent à des obstacles à l'engagement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Entre en contact avec d'autres dans la communauté pour : <ol style="list-style-type: none"> a. acquérir une compréhension approfondie des besoins locaux et des lacunes en matière de services d'approche b. concevoir et réaliser des activités liées aux services d'approche qui concordent avec les pratiques éclairées par des données probantes et sont adaptées aux populations cibles 2. Participe à l'évaluation des services d'approche, y compris ceux fournis par l'organisme du professionnel et par d'autres dans la communauté 3. Évalue les résultats de l'orientation d'une personne vers une ressource communautaire et signale les préoccupations soulevées à des professionnels plus chevronnés, le cas échéant 4. S'appuie sur l'analyse comparative entre les sexes et les genres pour identifier les obstacles à l'accès aux services et au soutien, et prend des mesures pour surmonter ces obstacles 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promeut, soutient et améliore divers services d'approche dans la communauté, en conformité avec les normes et les pratiques éclairées par des données probantes 2. Mobilise des équipes multidisciplinaires formées de spécialistes en usage de substances, de ressources communautaires et d'autres professionnels de domaines apparentés, au besoin 3. Passe en revue les évaluations des résultats des orientations et fournit de la rétroaction aux organismes ou aux professionnels concernés, le cas échéant 4. Collabore avec de nombreux organismes communautaires, agissant parfois en chef de file, pour élaborer des services d'approche qui s'appuient sur les forces de la communauté et répondent à ses besoins 5. Fait de la recherche, applique l'analyse comparative entre les sexes et les genres et collabore avec d'autres personnes pour cibler les services d'approche en portant une attention particulière aux groupes autochtones et racialisés, et trouver des façons de rendre ces services plus complets 6. Prépare des données de recherche désagrégées et des formations, transmet ces données et donne ces formations aux groupes d'intervenants pertinents (p. ex. partenaires communautaires, bailleurs de fonds, politiciens, collègues lors de congrès) et, lorsque possible, contribue à des publications révisées par les pairs

SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE

Interagir avec les personnes qui consomment des substances pour déterminer et évaluer les répercussions d'événements extrêmement négatifs sur leur fonctionnement et leur capacité d'adaptation. En collaboration avec ces personnes, élaborer et faire des interventions qui mettent de l'avant la sécurité, le choix et le contrôle de soi, dans le but de limiter les méfaits et la retraumatisation. Comprendre les antécédents et les contextes spécifiques au genre et à la culture de la personne, et faire preuve d'empathie envers tous.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>1. Fait montre d'une compréhension des traumatismes et de la violence, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la forte prévalence des antécédents de traumatisme et de violence chez les personnes qui consomment b. les conséquences variables des traumatismes selon l'âge lors de la première expérience, la gravité, la fréquence, la résilience et l'ouverture au soutien, et l'incidence importante que peuvent avoir ces conséquences sur le développement d'une personne et sa capacité d'adaptation c. les différents types de traumatismes, dont les traumatismes dont la source est personnelle (p. ex. violence conjugale), externe (p. ex. accident, catastrophe naturelle) ou systémique (p. ex. racisme, colonialisme); et les interactions possibles entre ces sources d. la vaste gamme de mécanismes d'adaptation que les personnes mettent en place pour composer avec la situation et survivre e. le facteur de risque de problèmes chroniques de santé physique ou mentale qu'est l'exposition à un traumatisme ou à la violence f. l'incidence des traumatismes et de la violence historiques, systémiques et intergénérationnels sur les communautés, les cultures et les personnes 	<p>1. Comprend en quoi les traumatismes et la violence sont vécus différemment entre les groupes d'âge, les communautés culturelles et les genres, et s'appuie sur ce savoir dans ses interactions</p> <p>2. Sait que les approches sensibles au traumatisme ne requièrent pas la divulgation du traumatisme, et utilise ces dernières comme approches universelles dans la prestation de soins</p> <p>3. Comprend le lien complexe et multidirectionnel entre la violence à l'égard du conjoint et l'usage de substances</p> <p>4. Est conscient de ses préjugés, de ses croyances, de son autorité et de son statut privilégié, ainsi que de ses propres traumatismes</p> <p>5. Comprend les effets des traumatismes et de la violence sur le développement et le fonctionnement du cerveau et les réseaux neuronaux</p> <p>6. Fait preuve d'empathie et évite le jugement dans ses interactions pour amener les personnes à gérer les conséquences des traumatismes et de la violence sur leur vie et pour prévenir la retraumatisation</p> <p>7. Collabore avec les personnes pour exploiter leurs forces qui améliorent la résilience et qui favorisent la prise de décisions, le contrôle de soi et la capacité d'adaptation</p>	<p>1. Explore le lien entre le traumatisme, la violence et l'usage de substances avec les personnes, et les appuie dans leurs choix de revisiter leur situation et leurs expériences personnelles</p> <p>2. Crée, en collaboration avec les personnes, des plans de bien-être qui tiennent compte du lien entre le traumatisme, la violence et l'usage de substances</p> <p>3. Collabore avec les personnes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. comprendre quelles approches intégrées de service éclairées par des données probantes répondent aux besoins des personnes qui ont vécu un traumatisme, de la violence et l'usage de substances b. les aider à reconnaître les liens entre le traumatisme, la violence et l'usage de substances, mais aussi à trouver de l'aide, si elles sont prêtes à le faire c. les aider à concevoir des stratégies pour réduire au minimum les effets de déclencheurs, de vulnérabilités ou d'autres facteurs pouvant mener à une retraumatisation d. favoriser la connaissance de ses propres capacités, l'autodétermination, la dignité, la sûreté et le contrôle de soi e. encourager le choix d'options thérapeutiques assurant la sécurité physique, psychologique et affective et le bien-être 	<p>1. Crée, promeut et préconise des programmes, services et soutiens qui abordent les conséquences du traumatisme et de la violence chez les personnes</p> <p>2. Cherche à bonifier la formation sur les pratiques sensibles au genre et au traumatisme</p> <p>3. Mène l'intégration des pratiques sensibles au genre et des pratiques sensibles au traumatisme dans les programmes déjà en place</p> <p>4. Établit des protocoles, des pratiques et des politiques qui guident la prestation et la création de services et de soutiens sensibles au traumatisme et à la violence et qui favorisent le sentiment de sécurité et le choix pour toutes les personnes, y compris celles ayant vécu un traumatisme ou de la violence</p> <p>5. Trouve et crée des occasions de formation grâce auxquelles les membres du personnel pourront rester au fait des meilleurs soins et pratiques sensibles au genre, au traumatisme et à la violence</p> <p>6. Est conscient que les membres du personnel peuvent être victimes de violence structurelle et interpersonnelle, et renforce leurs capacités et leur résilience en mettant en place des programmes et services de bien-être en milieu de travail et de prévention du traumatisme transmis par personne interposée</p>

SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE

Interagir avec les personnes qui consomment des substances pour déterminer et évaluer les répercussions d'événements extrêmement négatifs sur leur fonctionnement et leur capacité d'adaptation. En collaboration avec ces personnes, élaborer et faire des interventions qui mettent de l'avant la sécurité, le choix et le contrôle de soi, dans le but de limiter les méfaits et la retraumatisation. Comprendre les antécédents et les contextes spécifiques au genre et à la culture de la personne, et faire preuve d'empathie envers tous.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<p>g. le risque de retraumatisation et les méthodes de prévention ou d'atténuation</p> <p>h. les conséquences possibles des expériences négatives durant l'enfance sur le développement du cerveau et sur des pratiques néfastes pour la santé, comme l'usage de substances</p> <p>i. les symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT)</p> <p>j. les effets du traumatisme secondaire ou transmis par personne interposée et de l'usure de compassion</p> <p>2. Comprend les effets neurobiologiques du traumatisme et de la violence et les stratégies de régulation émotionnelle de base (stratégies qui peuvent modifier les réponses neurobiologiques)</p> <p>3. Comprend comment le contexte global (p. ex. pauvreté, précarité de logement, autres déterminants sociaux de la santé) peut accroître le risque de formes multiples de violence et de traumatisme, et nuire à l'accès au soutien</p> <p>4. Applique les principes clés de la pratique sensible au traumatisme et à la violence (sécurité et confiance) dans l'établissement de relations, et favorise le choix, le contrôle et la collaboration dans les interactions; propose de mettre à profit ces compétences et ces forces dans son travail auprès des personnes</p>	<p>8. Assure la sécurité dans toutes les interactions, par exemple :</p> <p>a. en posant des questions sur les préférences liées au milieu physique et en tenant compte des préférences énoncées</p> <p>b. en choisissant et en mettant en pratique des aptitudes d'autorégulation et des stratégies d'adaptation positives, et en créant des plans de sécurité</p> <p>c. en établissant des attentes prévisibles, claires et exactes par rapport aux services, en fonction de sa compréhension des objectifs de bien-être de la personne</p> <p>9. Favorise le rétablissement après le traumatisme ou l'incident violent en orientant les personnes vers des services de counseling ou de guérison adaptés à la culture et au genre, ou d'autres programmes, services ou soutiens cliniques, selon les besoins</p>		<p>7. Encourage les fournisseurs de services à suivre une formation sur le traumatisme transmis par personne interposée et l'usure de compassion, et fait la promotion de moyens individuels, organisationnels et basés sur l'entraide entre pairs de prévenir ces problèmes, de les atténuer et de composer avec eux</p> <p>8. Crée, promeut et préconise des programmes, services et soutiens qui mettent de l'avant et favorisent l'autogestion de la santé et le bien-être des personnes qui les utilisent et du personnel intervenant</p> <p>9. Sert de mentor ou encadre d'autres personnes pour les aider à acquérir et à appliquer des pratiques relationnelles éclairées par des données probantes</p> <p>10. Met en place des réseaux de services interorganismes et intersectoriels fondés sur des approches sensibles au genre, au traumatisme et à la violence qui donneront de la visibilité à de telles pratiques et qui faciliteront l'orientation des personnes vers d'autres services</p>

Interagir avec les personnes qui consomment des substances pour déterminer et évaluer les répercussions d'événements extrêmement négatifs sur leur fonctionnement et leur capacité d'adaptation. En collaboration avec ces personnes, élaborer et faire des interventions qui mettent de l'avant la sécurité, le choix et le contrôle de soi, dans le but de limiter les méfaits et la retraumatisation. Comprendre les antécédents et les contextes spécifiques au genre et à la culture de la personne, et faire preuve d'empathie envers tous.

1 = Préliminaire

2 = De base

3 = Intermédiaire

4 = Avancé

5. Comprend le lien complexe et multidirectionnel entre la violence conjugale et l'usage de substances :
- Emploie des approches centrées sur la personne, adaptées au genre et à la culture et sensibles au traumatisme et à la violence pour examiner, évaluer, repérer, stabiliser, outiller, protéger et soutenir les personnes ayant vécu à la fois des expériences de violence conjugale et d'usage de substances, ainsi que pour interagir avec elles, assurer leur suivi et intervenir auprès d'elles
 - Répond aux besoins de santé de chaque personne et s'adapte aux capacités individuelles (p. ex. déficits cognitifs, syndrome d'alcoolisation fœtale, traumatisme crânien) afin de préserver le choix personnel et le maintien autonome du bien-être

AUTRES RESSOURCES SUR LES SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE

- Centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour la santé des femmes. *Trauma-Informed Practice Guide*, 2013.
- Centre d'excellence pour la santé des femmes. *Terres nouvelles : outils pour intégrer des interventions tenant compte du genre et des traumatismes dans les pratiques et les politiques en matière de consommation de substances*, 2018.
- Centre d'excellence pour la santé des femmes. *Trauma-informed Practice & the Opioid Crisis: A Discussion Guide for Health Care and Social Service Providers*, 2018.
- Equip Health Care. *Trauma- and Violence-Informed Care (TVIC) Tools*, 2017.
- Jean Tweed Centre. *Les traumatismes, ça compte - Lignes directrices – Pratiques à adopter pour tenir compte des traumatismes vécus par les femmes consommatrices de substances*, 2013
- Centre de toxicomanie et de santé mentale. *Becoming Trauma Informed*, 2012.
- Agence de la santé publique du Canada. *Approches tenant compte des traumatismes et de la violence – politiques et pratiques*, 2018.
- Centre for Public Health. *Interpersonal Violence and Illicit Drugs*, 2009.
- BC Society of Transition Houses. *Reducing Barriers to Support: Discussion Paper on Violence Against Women, Mental Wellness and Substance Use*, 2010.
- BC Society of Transition Houses. *Reducing Barriers to Support for Women Fleeing Violence: A Toolkit for Supporting Women with Varying Levels of Mental Wellness and Substance Use*, 2011.
- VAWnet.org. *Substance Abuse and Intimate Partner Violence*, 2008.
- Fondation canadienne des femmes et BC Society of Transition Houses. *Report on Violence Against Women, Mental Health and Substance Use*, 2011.
- Mothercraft. *Créer des liens : soutenir les programmes communautaires pour lutter contre la violence interpersonnelle et la maltraitance des enfants*, 2016.
- Women's College Hospital. *Making Connections: When Domestic Violence, Mental Health and Substance Use Problems Co-Occur*, 2012.
- National Center on Domestic Violence, Trauma & Mental Health. *The Relationship Between Intimate Partners Violence and Substance Use: An Applied Research Paper*, 2015.
- Organisation mondiale de la Santé. *L'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime*, 2006.
- Centre d'excellence pour la santé des femmes. *Exploring the linkages between substance use, COVID19, and intimate partner violence*, 2020.

Pour d'autres ressources sur la violence conjugale et la COVID-19, consultez le site Internet du CCDUS.

TENUE DES DOSSIERS ET DE LA DOCUMENTATION

Créer et tenir à jour des dossiers précis et complets, conformément aux normes professionnelles et aux règles juridiques en place.

EXEMPLES

1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
<ol style="list-style-type: none"> Aide à la mise à jour de certains éléments moins sensibles des dossiers (p. ex. rapports d'admission, formulaires de départ, notes d'évolution) Se conforme aux lois, directives organisationnelles, procédures, protocoles et exigences réglementaires applicables concernant la tenue des dossiers (où, quand, comment) Entre dans les systèmes d'information, de façon précise, lisible et dans les délais prescrits, tous les éléments qui doivent être versés aux dossiers de documentation Connaît les responsabilités et les obligations juridiques relatives à la tenue des dossiers qui s'appliquent à son poste et à ses tâches Obtient un consentement éclairé des personnes et la documentation nécessaire à l'échange d'information (p. ex. pendant le processus d'orientation) Discute avec la personne des limites de la confidentialité pour s'assurer qu'elle comprenne dans quelles situations l'information sera échangée ou non Veille à ce que les entrées soient faciles à lire si elles sont écrites à la main ou qu'elles soient tapées et codées correctement si un système électronique est utilisé Sait utiliser les technologies et les systèmes électroniques servant à la tenue des dossiers et de la documentation 	<ol style="list-style-type: none"> Met à jour des dossiers sensibles (p. ex. rapports de dépistage et d'évaluation, rapports exigés par le tribunal) Se sert de termes non stigmatisants, d'une terminologie adéquate et d'abréviations approuvées dans les dossiers et la documentation Consigne ses interactions avec les personnes et d'autres professionnels d'une manière objective et précise qui se conforme aux protocoles de l'organisme, aux pratiques réglementaires en vigueur et aux lignes directrices sur la tenue de dossiers Documente toutes les étapes du processus thérapeutique de façon claire, précise et concise 	<ol style="list-style-type: none"> Définit les abréviations approuvées à utiliser dans les dossiers des personnes et en informe les autres Prépare les résumés de départ Répond aux demandes de dossiers jugés sensibles et aux demandes particulières qui proviennent d'organismes externes 	<ol style="list-style-type: none"> Examine tous les types de dossiers et en échantillonne certains pour s'assurer que les pratiques respectent les exigences et protocoles en matière de confidentialité, d'échange d'information et de protection des données Supervise ou encadre les autres de façon à : <ol style="list-style-type: none"> veiller au respect des exigences et protocoles appropriés remédier aux erreurs relevées lors de l'échantillonnage et de l'examen des dossiers Consulte des études, des bulletins, des infolettres, des revues et des sites Internet pour se tenir au courant des modifications législatives susceptibles d'influer sur les politiques de tenue de dossiers de l'organisation Valide les résumés de départ en vérifiant l'exactitude du contenu, des orientations proposées et des services de suivi prévus Supervise ou encadre d'autres personnes quand des demandes de dossiers jugés sensibles sont faites par des organismes externes, pour l'orientation ou la coordination des services S'assure que les systèmes électroniques de tenue des dossiers sont protégés et que des copies de sécurité sont faites, pour pouvoir récupérer les dossiers en cas de plantages informatiques, d'infections virales ou d'autres problèmes techniques

